

Châteauguay



## AVIS PUBLIC

### APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-1959-1-23

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-1959-1-23 modifiant le règlement modifiant le règlement E-1959 d'un montant de 483 700 \$ décrétant l'entretien de divers équipements aux stations d'eau potable, visant la diminution du montant de l'emprunt à 146 000 \$, la modification des frais incidents et de l'objet à réaliser.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 12 janvier 2024 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 février 2024.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 9 février 2024.

**La greffière adjointe,**

**Rebecca Monaco, avocate**



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET  
D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-1959-1-23**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 9 février 2024, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-1959-1-23 modifiant le règlement modifiant le règlement E-1959 d'un montant de 483 700 \$ décrétant l'entretien de divers équipements aux stations d'eau potable, visant la diminution du montant de l'emprunt à 146 000 \$, la modification des frais incidents et de l'objet à réaliser, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 9 février 2024, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 9 février 2024.

**La greffière adjointe,**

**Rebecca Monaco, avocate**